

# Études politiques

**Responsable pédagogique :**

Pierre Manent

**Conseil pédagogique :**

Agnès Antoine, Marc Olivier Baruch, Monique Canto-Sperber, Olivier Cayla, Vincent Descombes, Luc Foisneau, Marcel Gauchet, Patrice Gueniffey, Ran Halévi, Catherine Maire, Pierre Manent, Olivier Remaud, Pierre Rosanvallon, Philippe Urfalino, un étudiant.

**Adresse de la formation :**

EHESS, 105 bd Raspail - 75006 Paris

**Secrétariat :**

Marie-Madeleine Paccaud

Bureau 43, ☎: 01 53 63 51 48, télécopie : 01 53 63 51 50, paccaud@ehess.fr

**Orientation :**

Agnès Antoine, Olivier Remaud

**Réception :** s'adresser au secrétariat.

**Date limite de téléchargement du dossier sur le site\* :** 30 octobre 2009

**Date limite de dépôt des candidatures au secrétariat:** 20 novembre 2009

Le dossier doit être adressé au secrétariat après signature du directeur de thèse, avec toutes les pièces demandées, ainsi que la charte des thèses signée par le directeur de thèse et le directeur du laboratoire de rattachement.

\* [www.ehess.fr](http://www.ehess.fr)

## Objectifs de la formation doctorale

La formation de master et la formation doctorale « Études politiques » se proposent d'offrir un cadre d'enseignement, puis de recherche, aux étudiants qui s'intéressent aux questions du politique. Parce que le politique n'est pas entendu comme un secteur spécialisé, mais comme la forme même et le principe générateur de la vie commune, on entend ouvrir les étudiants aux perspectives croisées de la philosophie politique, de l'histoire politique, de la sociologie politique et du droit public, tout en les aidant à mesurer l'importance des aires culturelles.

L'étudiant-chercheur sera ainsi confronté aux questions de la philosophie politique, aux problèmes posés par l'histoire et la sociologie de l'État et de l'administration, à l'histoire politique des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, à la sociologie des inégalités, et ces questions seront réfractées selon les grandes aires culturelles (Chine, monde musulman, monde russe, mondes ibériques, etc.).

## Conditions spécifiques d'admission

Les candidats doivent être titulaires d'un master ou d'un diplôme équivalent. Chaque candidat doit constituer un dossier comprenant un projet de recherche précis et argumenté d'une dizaine de pages ainsi qu'un curriculum vitae. Il doit recevoir l'accord d'un directeur de thèse.

**Liste des enseignants habilités à diriger une thèse :**

Stéphane Audoin-Rouzeau, François Azouvi, Marc-Olivier Baruch, Gilles Bataillon, Wladimir Bérélowitch, Alain Blum, Pierre Bouretz, Hamit Bozarslan, Monique Canto-Sperber, Olivier Cayla, Yves Chevrier, Robert Descimon, Vincent Descombes, Luc Foisneau, Marcel Gauchet, Patrice Gueniffey, Marie-Angèle Hermitte, Pierre Manent, Bernard Manin, Serge Paugam, Christophe Prochasson, Pierre Rosanvallon, Paul-André Rosental, Olivier Roy, Jean-Frédéric Schaub, Irène Théry, Philippe Urfalino.